# LE DISPOSITIF
# SMS – ALERTE COMMERCES

Réunion commerçants Pontétiens

Lundi 08 décembre 2014

# Historique

Mis en place en 2013 dans le département du Vaucluse par la Chambre de Commerce et d'industrie d'Avignon, le dispositif SMS – Alerte commerces est basé sur le principe du « commerçant citoyen » qui participe à la vie économique et sociale de son territoire tout en veillant à la tranquillité de ses commerces.

# Activation du dispositif en cas de :

1. Vol à main armée
2. Vol avec violences, vol à l'étalage
3. Tentative d'escroquerie
4. Diffusion de fausse monnaie et/ou de chèques volés

# Une réalité

# La délinquance

Le département du Vaucluse se classe 85ème sur 97 au niveau national des départements où la délinquance est la plus faible.

Plus particulièrement, la commune du Pontet, classée en zone de sécurité prioritaire, a été le théâtre en 2013, de plusieurs faits commis au préjudice des commerçants :

- Vols avec arme (à feu ou blanche)
- Vols avec violences
- Diffusions de fausse monnaie
- Emissions de chèques volés
- Escroqueries et tentatives d'escroquerie
- Vols simples

# Un traumatisme important vécu par les victimes

# Des auteurs de plus en plus jeunes et déterminés

# Un outil préventif

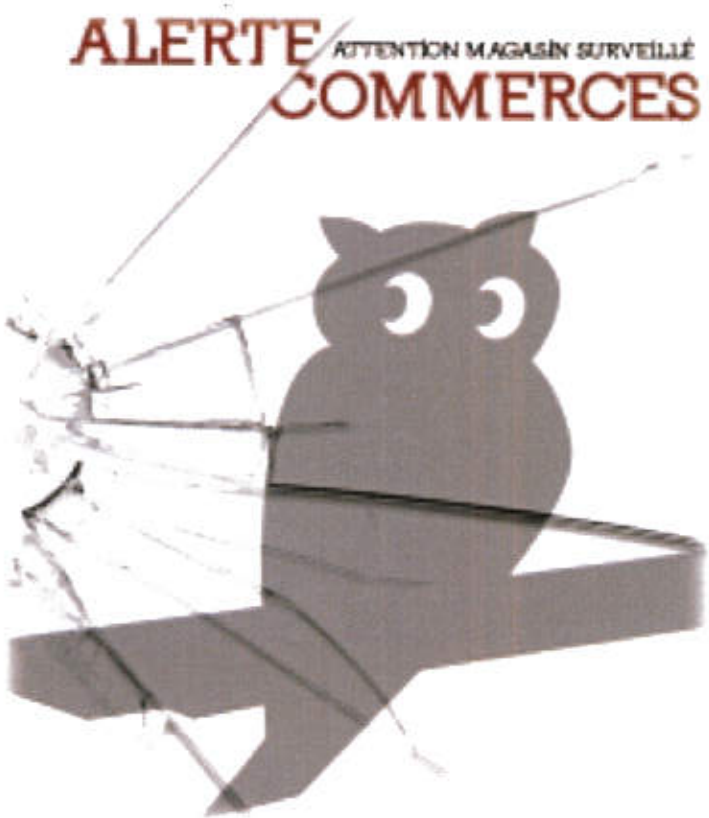

# L'alerte SMS, principe du commerçant citoyen

- Les commerçants du Vaucluse s'arment d'une arme efficace contre la délinquance : le SMS « Alerte commerces ».

- Un dispositif exceptionnel de sécurité, qui repose sur un partenariat entre :
  - La Chambre de Commerce et d'Industrie d'Avignon
  - La Chambre de métiers et de l'Artisanat du Vaucluse
  - La Préfecture de Vaucluse
  - Les associations de commerçants
  - La police, la gendarmerie et la police municipale

- Instauré dans le Vaucluse en 2013, il vient d'être renforcé par un partenariat avec les polices municipales depuis le 1er avril 2014.

# Ce système s'adresse à tous les commerçants

- Un réseau comptant plus de 600 commerçants dans le Vaucluse
- Protection mutuelle et permanente
- Sécurisation passive des personnes et des biens

# Le principe

# La diffusion rapide de l'information

- Il permet aux commerçants d'être avertis quelques instants après la commission d'un fait et de prendre toute mesure préventive pour en dissuader la réitération ou signaler tout individu au comportement suspect auprès des forces de l'ordre
- Les services de police, gendarmerie et police municipale du département sont instantanément informés et réagissent rapidement (recherche des auteurs et véhicules soupçonnés, plan EPERVIER, diffusion des premiers éléments recueillis...)

# Mode d'emploi

- Le commerçant (adhérent au dispositif) victime d'un vol à main armée, d'un vol avec violence, d'un vol à l'étalage, d'une escroquerie, compose aussitôt le 17 pour alerter la police ou la gendarmerie

- Immédiatement les policiers ou les gendarmes rédigent un SMS collectif qui est diffusé sur les téléphones portables des autres commerçants adhérents. Ces derniers reçoivent ainsi un message intitulé "Alerte commerces" qui décrit succinctement les faits.

# Les commerçants abonnés reçoivent un SMS collectif relatant succinctement les faits :

- Nature des faits
- Heure
- Lieu
- Nombre d'auteurs
- Description physique
- Description vestimentaire
- Description du véhicule
- Direction de fuite

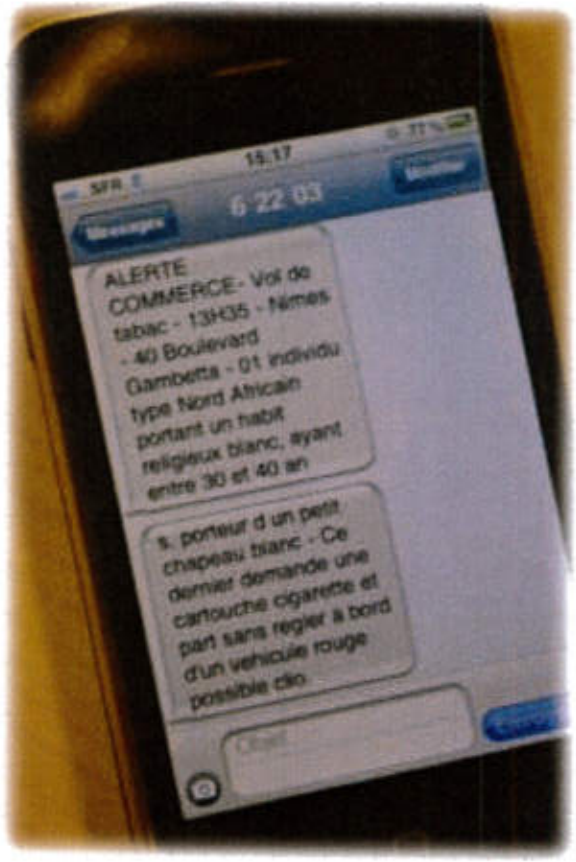
15:17
6 22 03
ALERTE COMMERCE- Vol de tabac - 13H35 - Nimes - 40 Boulevard Gambetta - 01 individu type Nord Africain portant un habit religieux blanc, ayant entre 30 et 40 an
s. porteur d un petit chapeau blanc - Ce dernier demande une cartouche cigarette et part sans regler à bord d'un vehicule rouge possible clio

# Plusieurs avantages

# Dissuader d'éventuels malfaiteurs en étant vigilants aux comportements suspects

# Prévenir les commerçants artisans et/ou prestataires de services pour éviter qu'ils ne soient victimes à leur tour

# Rassurer la clientèle et sécuriser la ville et les commerces

# Favoriser la transmission d'informations entre les Forces Etatiques et la Police Municipale

# Conclusion

- Le dispositif SMS –Alerte commerces permet la diffusion rapide de l'information à certains faits pour lesquels les commerçants peuvent être victimes.
- Ce système permet de rompre l'isolement de ces dernières
- Les commerçant deviennent des acteurs de leur propre sécurité
- La Police Municipale renforce ainsi son lien de proximité avec les commerçants Pontétiens

# AVEZ-VOUS DES QUESTIONS ?